

Janvier | 2014

EVALUATION

PAR LE GROUPE DE PILOTAGE DU PROJET

PROJET DE PRÉVENTION, MÉDIATION, SÉCURITÉ

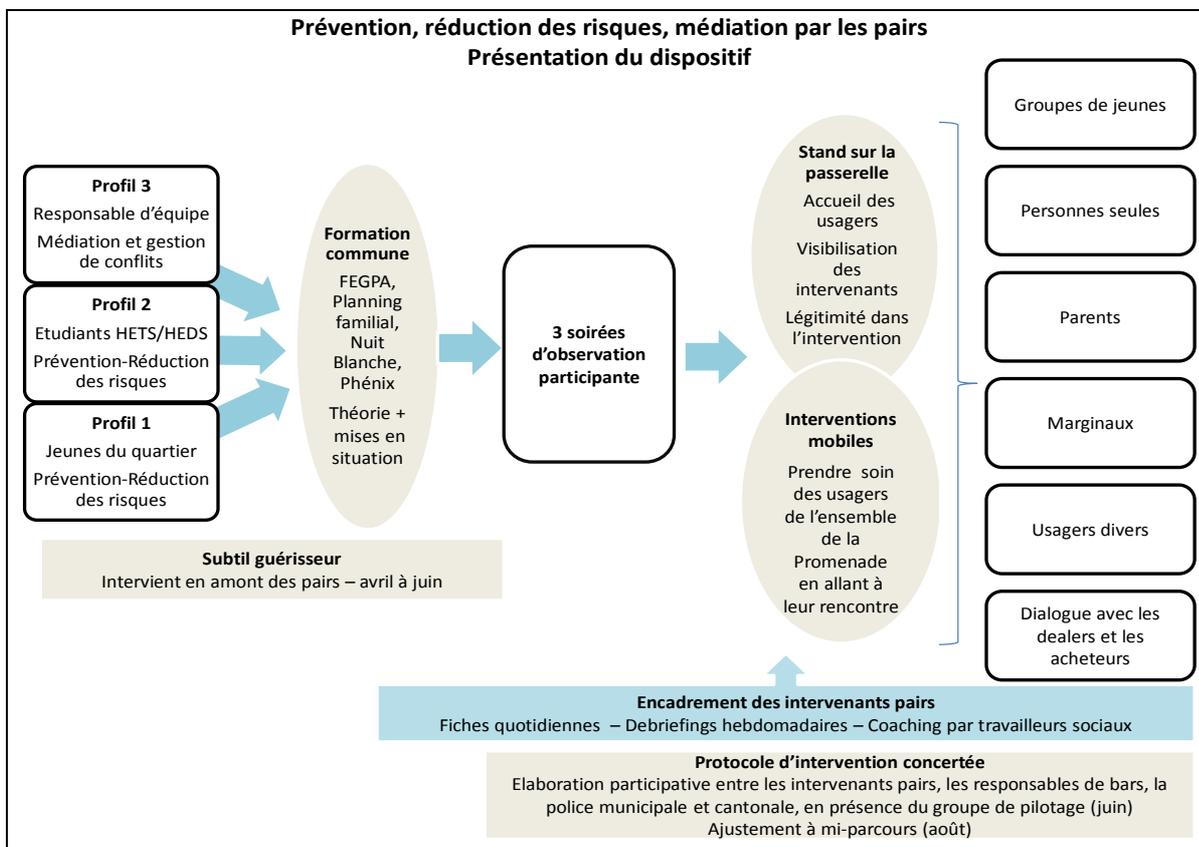
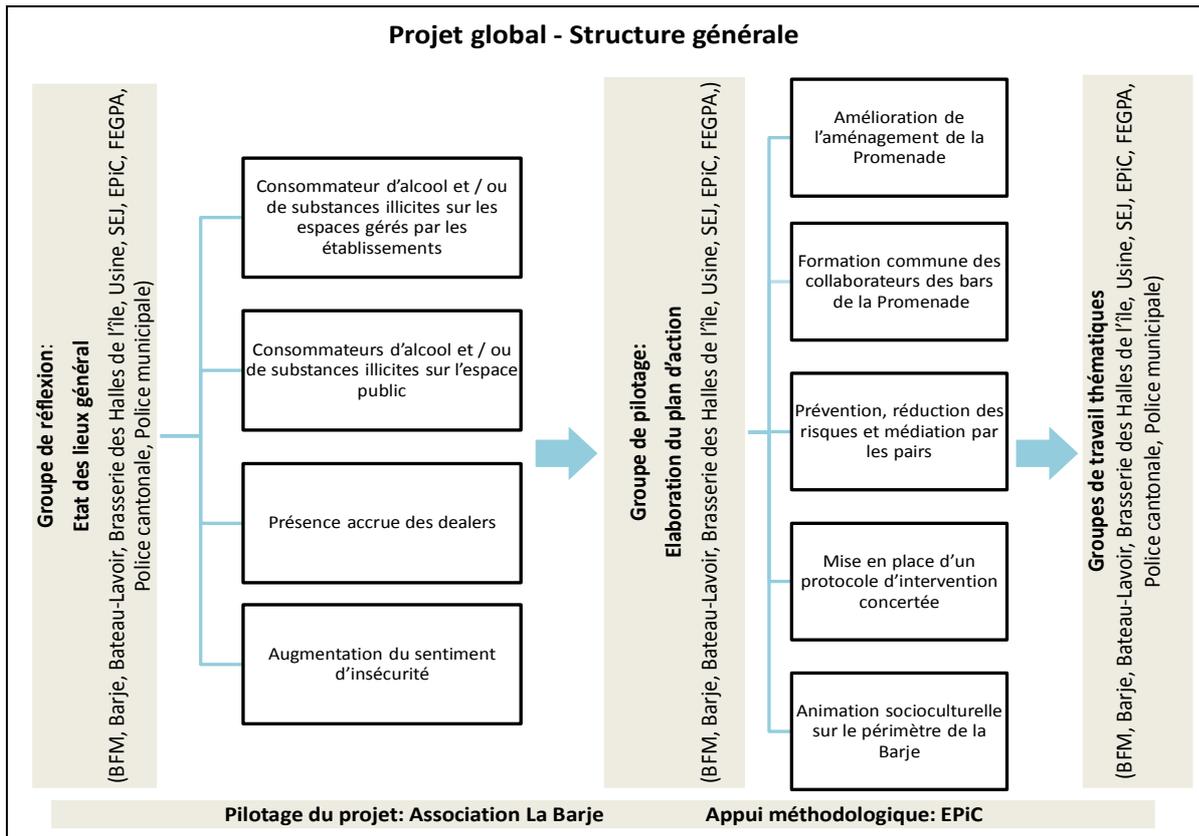
PROMENADE DES LAVANDIÈRES ET ALENTOURS



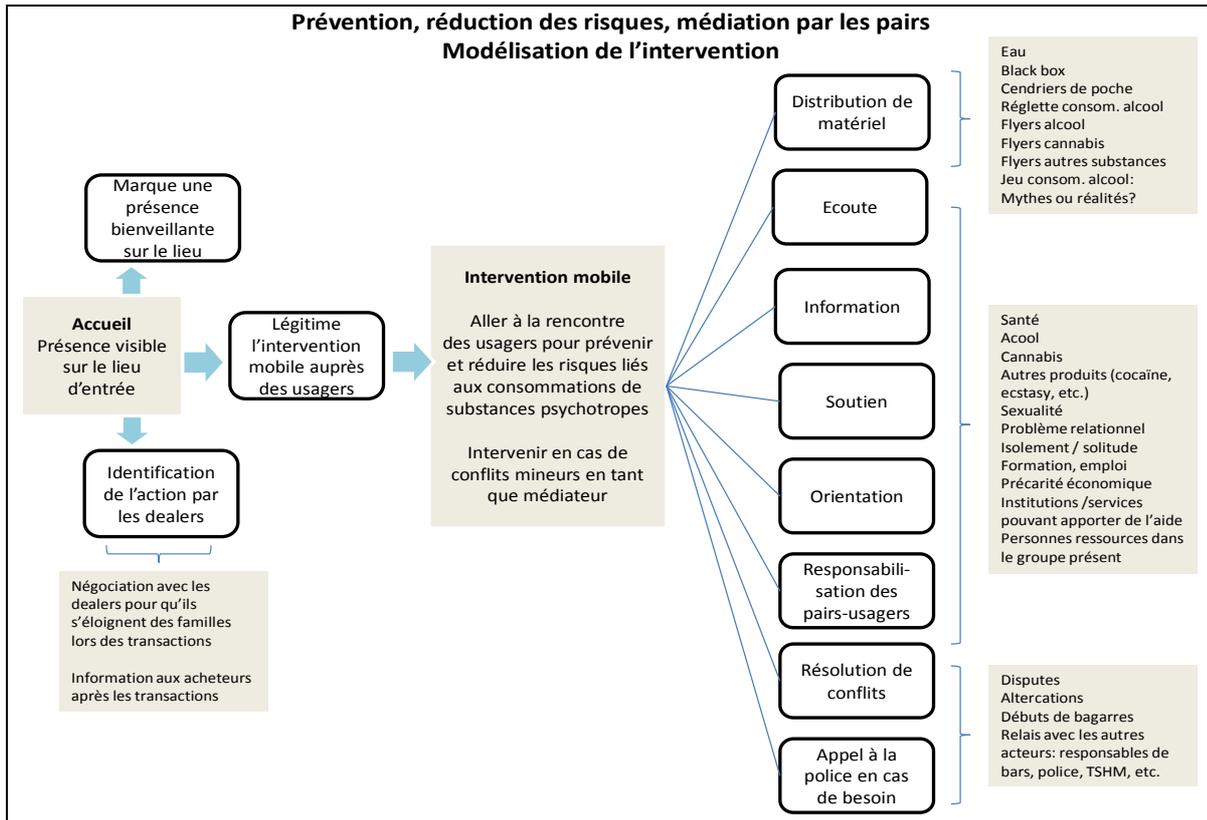
Table des matières

Résumé du projet.....	3
Rappel du contexte	5
Méthodologie	5
Mise en place du groupe de pilotage	6
Axes d'intervention développés	8
1. Aménagement de la Promenade	8
2. Formation des collaborateurs des établissements.....	11
3. Prévention, réduction des risques et médiation par les pairs.....	12
3.1 Choix de l'intervention	12
3.2 Profils des intervenants	12
3.3 Mission des intervenants.....	13
3.4 Recrutement des intervenants	14
3.5 Formation des intervenants	14
3.6 Ajustements nécessaires pour les deux premiers mois du projet.....	15
3.7 Organisation et mise en place des équipes d'intervention	16
3.8 Encadrement des équipes	18
3.9 Accueil par le public au fil des mois.....	19
4. Mise en place d'un protocole d'intervention concertée	21
5. Animation socioculturelle.....	22
6. Plan de déploiement de l'intervention.....	23
Constats généraux	24
1. Points forts : impacts attendus et/ou observé	24
2. Aspects novateurs.....	25
3. Ecueils 2013	27
4. Réajustements nécessaires pour 2014	28
Conclusion et perspectives	29
Annexes.....	30

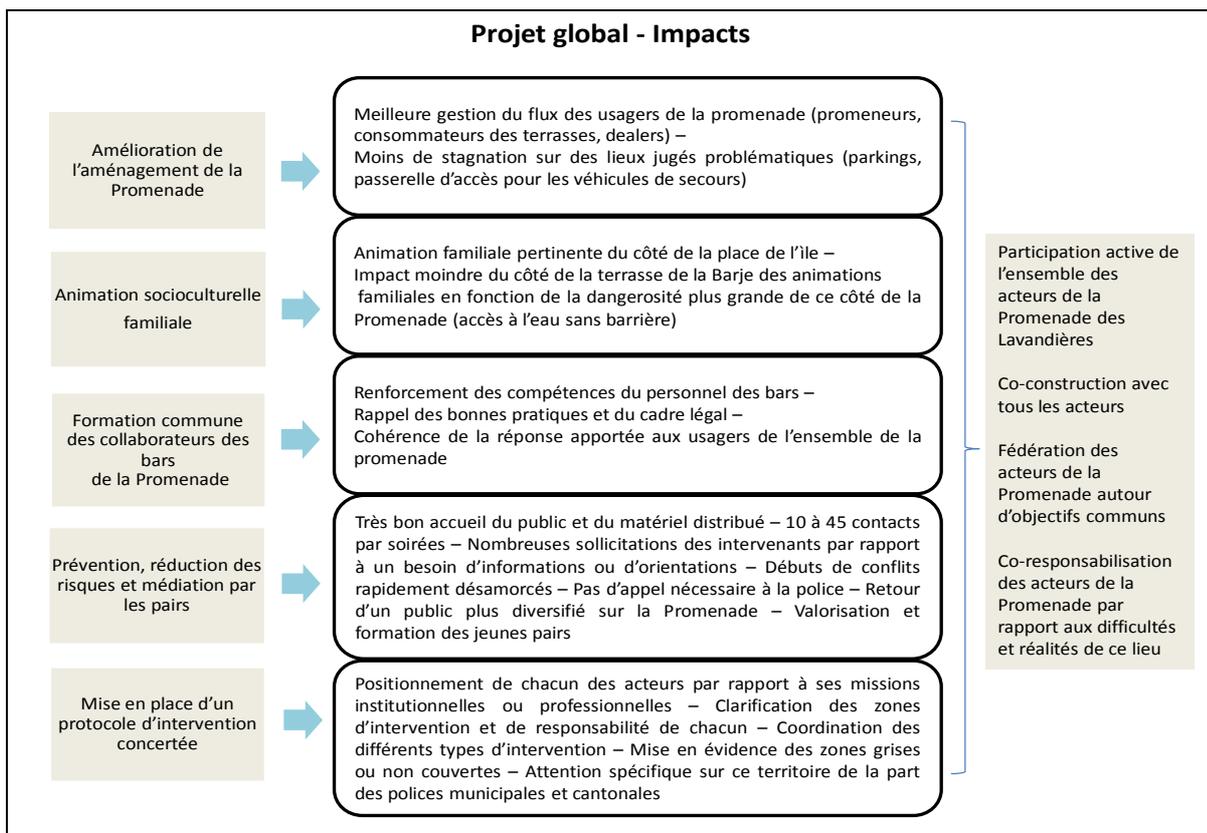
Résumé du projet



Prévention, réduction des risques, médiation par les pairs Modélisation de l'intervention



Projet global - Impacts



Rappel du contexte

La Promenade des Lavandières est une zone de terre en plein centre ville située sur le Rhône. Ce territoire a toujours présenté des problématiques diverses (zone de deal, de consommation, peu d'aménagement, etc.). Afin d'améliorer le sentiment de sécurité sur cette promenade, de ramener de la convivialité en ce lieu et de permettre aux habitants du quartier de se le réapproprier, l'association la Barje a installé en 2005 une roulotte durant la saison estivale proposant outre des boissons, une animation culturelle gratuite et ouverte à tous. Ces actions ont porté leurs fruits et le lieu a rapidement pris une connotation beaucoup plus sympathique, le public étant très présent.

Cependant, dès 2011, les acteurs de la Promenade des Lavandières ont vu l'atmosphère du lieu se dégrader à nouveau. D'une part, la présence des dealers s'est fortement accrue et d'autre part, de nombreux groupes de jeunes s'installaient sur la promenade, en périphérie des terrasses privées, pour consommer fortement des boissons alcoolisées et autres substances psychotropes. De nombreuses incivilités, bagarres et comportements agressifs ont notamment été observés durant l'été 2012, nécessitant de très fréquents appels à la police (parfois tous les deux jours).

Fort de ce constat, émis par plusieurs acteurs de la Promenade des Lavandières, la Barje les a invités en janvier 2013 à réfléchir ensemble aux actions à mener de façon concertée et en cohérence avec tous les organismes concernés, en prévision de la saison estivale 2013. La Barje a demandé l'appui méthodologique de l'Equipe de prévention et d'intervention communautaire (EPIC) de Point jeunes afin de l'accompagner dans le processus à mettre en place.

Méthodologie

Une approche de type communautaire a donc prévalu dans la méthodologie mise en place. Partant de l'identification élargie des acteurs concernés et de leur mobilisation autour de la problématique de l'usage de la Promenade des Lavandières, un état des lieux a été effectué en février 2013, permettant de mettre en évidence des constats partagés.

Acteurs privés de la Promenade des Lavandières mobilisés

- Bâtiment des Forces Motrices (BFM)
- Barje
- Bateau-Lavoir
- Brasserie des Halles de l'Île
- Usine

Acteurs publics mobilisés

- Service de la jeunesse de la Ville de Genève
- Equipe de prévention et d'intervention communautaire de Point jeunes – Hospice général (EPIC)
- Fédération Genevoise de Prévention de l'alcoolisme (FEGPA)
- Police cantonale
- Police municipale de la Ville de Genève

Constats partagés autour des problématiques liées à la Promenade des Lavandières :

- Les consommateurs d'alcool et/ou de substances illicites sur les espaces gérés par les établissements (clients)
- Les consommateurs d'alcool et/ou de substances illicites sur l'espace public
- La présence accrue des dealers dans le quartier

- Le sentiment d'insécurité grandissant compte-tenu du regroupement de ces populations et de l'aménagement peu adéquat, notamment en matière d'éclairage de nuit.

Les acteurs mobilisés se sont entendus sur 3 grands types d'actions à développer :

1. Entrer en discussion avec toute personne ou groupes de personnes s'alcoolisant de manière importante, afin d'assurer leur sécurité, mais également pour prévenir des tensions, bagarres ou incivilités.
2. Engager le dialogue avec les clients des dealers présents sur la Promenade des Lavandières et entrer en discussion avec les dealers afin qu'ils soient attentifs à ne pas exercer leur activité illégale en présence de jeunes ou de familles notamment, et à proximité des établissements (Barje, BFM, Bateau-Lavoir, Brasserie des Halles de l'Île).
3. Améliorer l'éclairage et l'aménagement de la Promenade des Lavandières.

Afin de travailler ses 3 grands axes, les acteurs ont constitué un groupe de pilotage chargé de déterminer plus précisément les actions consécutives à l'état des lieux effectué et à les mettre en place.

Mise en place du groupe de pilotage

Membres du groupe de pilotage

Le groupe de pilotage réunit l'ensemble des acteurs privés de la Promenade des Lavandières, hormis un représentant du Bateau Lavoir, qui faute de temps, n'a pu se joindre au groupe. Les représentants de l'Usine ont participé au groupe de pilotage à titre d'observateurs, ne souhaitant pas en faire partie dans un premier temps, mais intéressés par suivre le développement du projet.

Par faute de temps, les Polices municipales et cantonales n'ont pas rejoint le groupe de pilotage, mais ont été invitées aux moments clés et ont reçu toutes les correspondances des réunions (ordre du jour, comptes rendus, etc.).

Les acteurs actifs du groupe de pilotage ont donc été les suivants :

- Arfluvial SA – Bâtiment des Forces Motrices (BFM)
- L'association la Barje
- Brasserie des Halles de l'Île
- Service de la jeunesse de la Ville de Genève (travailleurs sociaux hors-murs)
- Equipe de prévention et d'intervention communautaire de Point jeunes – Hospice général (EPIC)
- Fédération Genevoise de Prévention de l'alcoolisme (FEGPA)

Le groupe de pilotage est donc constitué de deux types d'acteurs principaux :

- Les établissements installés sur la zone (qui subissent les nuisances)
- Les acteurs du domaine de la prévention

Le groupe de pilotage travaille en outre également en collaboration avec les acteurs du domaine de la sécurité publique.

Fonctionnement

Le groupe de pilotage s'est réuni en plénière tous les mois, de février 2013 à novembre 2013, afin de mieux identifier les problématiques liées à la vie et à l'usage de cet espace, les contours des actions à mettre en place, de définir le projet, les objectifs, les modalités, l'organisation, les profils des intervenants et leurs fonctionnements, ainsi que le fonctionnement et la constitution du groupe opérationnel (suivi du projet durant la saison d'été). De nombreuses discussions ont eu lieu afin de déterminer quelles priorités et quelles interventions seraient adéquates, relevant de larges panels

allant d'axes purement sécuritaires à des axes davantage orientés sur un travail de prévention, réduction des risques, médiation.

Afin de permettre à l'ensemble des acteurs de la Promenade des Lavandières de pouvoir s'exprimer de manière égale et horizontale, ces séances ont été animées par un membre extérieur aux enjeux directs liés à l'usage de la Promenade, soit un membre de l'EPiC. Des comptes-rendus ont systématiquement été établis.

Les 5 axes de travail suivants ont été retenus par l'ensemble du groupe de pilotage :

1. Améliorer l'aménagement de la Promenade : travailler sur les aspects structurels du site pour une meilleure gestion des populations et une clarification des zones de responsabilités des acteurs.
2. Formation des collaborateurs des établissements de la Promenade des Lavandières et de la place des Volontaires relative à la vente d'alcool et aux consommations problématiques afin qu'ils interviennent directement, et avec le même message, auprès des consommateurs dans leur périmètre de responsabilité.
3. Prévention et réduction des risques par les pairs auprès des consommateurs par la mise en place d'équipes d'intervenants formés et mobiles.
4. Mise en place d'un protocole d'intervention concertée tenant compte des périmètres d'action des différents acteurs, de leur complémentarité et de leur gradation : collaborateurs des établissements – équipes d'intervenants – police municipale – police cantonale. Il s'agit donc de coordonner l'action des intervenants et son articulation avec les autres formes d'interventions : animation sociale, travail social hors murs, personnel des bars et du BFM, intervention policière préventive, intervention policière répressive.
5. Déploiement d'un travail d'animation sur le périmètre géré par la Barje, spécifiquement destiné à la cohabitation intergénérationnelle et socioéconomique des populations.

Le groupe de pilotage a constitué des groupes de travail opérationnels pour chacun des 5 axes définis ci-dessus. Les groupes de travail ont développé des projets qui étaient par la suite présentés et discutés au groupe de pilotage, puis chaque type d'intervention a été validé par l'ensemble du groupe de pilotage.

Afin de faciliter l'opérationnalité de chacun des 5 axes d'intervention, il a été nécessaire d'avoir un seul acteur chargé de la mise en œuvre des projets retenus ainsi que de leur coordination. Cette charge a donc été assurée par l'association la Barje. Le fait que la structure chargée du pilotage global du projet soit une structure associative indépendante actrice du lieu concerné a d'une part permis une réactivité très importante, ce type de structure ayant davantage de marge de manœuvre qu'une structure étatique et a d'autre part donné une légitimité aux projets développés, puisque cette association occupe une place importante sur la Promenade des Lavandières.

Axes d'intervention développés

1. Aménagement de la Promenade

Les améliorations de l'aménagement de la Promenade visaient à répondre principalement à la problématique des zones de responsabilité en matière de gestion du public, de sécurité et de propreté. En effet, la Promenade des Lavandières constitue tant un lieu de passage qu'un lieu de halte et de détente de la population et l'espace ouvert que constitue cette zone est de nature à susciter des tensions de voisinage sur les aspects mentionnés précédemment. En outre, la configuration particulière du site tend à générer quelques zones de non-droit, généralement mal entretenues, mal éclairées et propices au deal, qui contribuent à augmenter la tension existante.

Dans le cadre de ses réflexions, le groupe de pilotage a donc identifié trois enjeux : la clarification des espaces et zones de responsabilité, la canalisation des flux et regroupements de personnes, et la propreté du site. Dans le cadre de ces enjeux, le groupe de pilotage a fait le constat de deux types d'espace distincts :

- Espace privé : le groupe de pilotage a discuté des aménagements permettant de clarifier les zones de responsabilité de chaque acteur commercial présent sur le site. Ainsi, chacun est responsable d'intervenir auprès du public se trouvant au sein de sa zone de responsabilité, au sein de son « espace privé », ouvert ou fermé.
- Espace public : le groupe de pilotage a également cherché à améliorer la définition de l'espace pour faciliter le travail des agents de police (municipale et cantonale) sur l'« espace public », voire sur l'« espace privé » lorsque cela est nécessaire.

Ces réflexions ont abouti aux actions suivantes :

Matériel :

- Fermeture temporaire de la passerelle jouxtant le BFM, cette barrière ayant été signalée comme propice au deal par la police.
- Installation de petites barrières modulables permettant de délimiter la zone terrasse de la Barje. Après consultation de l'Office des Bâtiments de l'Etat de Genève, une clôture plus importante n'a pas pu être envisagée au regard de la réglementation en vigueur sur ce site ouvert, à proximité d'une voie d'eau.
- « Habitation » de l'espace terrasse de la Barje par du mobilier de terrasse disposé sur l'ensemble de la zone dont l'occupation par la Barje est l'objet d'une autorisation délivrée par l'Office des Bâtiments de l'Etat de Genève. La Barje a par ailleurs acheté et mis en place de mobilier supplémentaire pour une meilleure occupation visible de son espace.
- Installation de chaises longues sur la place de l'Île permettant d'habiter différemment cet espace majoritairement vide.
- Veille constante des collaborateurs de la Barje à la disposition du mobilier sur la zone terrasse et au maintien des barrières.



→ Aménagement de l'espace autour des toilettes de la Barje, de sorte à ce qu'une éventuelle file d'attente ne s'étende pas sur la zone parking du BFM.



Marquage :

→ Afin de soutenir l'action des acteurs de la Promenade pour permettre l'accès aux véhicules d'urgence ou de transport de matériel, la police municipale a cherché à faire apposer un marquage sur la passerelle reliant le Quai des Forces Motrices à la Promenade des Lavandières, de sorte à notifier clairement au public l'interdiction de s'installer, se regrouper ou garer son vélo sur la passerelle.

→ Ce marquage, au sol ou par des panneaux de signalisation, ne fut cependant pas possible en raison de diverses clause de la législation concernant ce site, principalement le fait qu'il s'agissait d'une zone prioritairement piétonne.

Interventions :

→ Les collaborateurs de la Barje et le « subtil guérisseur » ont porté une attention particulière à dialoguer avec le public, notamment afin d'éviter que des personnes ne s'installent sur la passerelle susmentionnée ou sur la zone du parking du BFM à proximité. Les intervenants mobiles ont également participé à ce dialogue avec le public.

→ Les rencontres autour de la mise sur pied du protocole d'intervention concertée ont permis de sensibiliser la police aux problèmes posés par les attroupements de personnes aux endroits précités et cette dernière a donc soutenu l'action des collaborateurs de la Barje et équipes du projet, en intervenant auprès des groupes de personnes lorsque la situation se présentait durant leur tournée sur la zone.

Propreté du site :

→ Le cahier de charge du « subtil guérisseur » comportait la tâche de veiller au maintien de la propreté de la terrasse de la Barje. Il s'est cependant souvent également occupé des alentours directs de la zone de la terrasse, notamment pour sensibiliser le public au tri des déchets (la vaisselle de la Barje est compostable et des poubelles spécifiques sont mises à disposition par la Barje) mais également parce qu'il est avéré qu'un lieu propre est plus agréable et propice à la détente. Le travail du « subtil guérisseur » sur la propreté a donc probablement contribué à entretenir la meilleure atmosphère possible, tant au sein du public présent, que vis-à-vis du voisinage.

→ En observant l'action du « subtil guérisseur », les intervenants ont eux aussi fait le choix de ramasser les verres vides qui se trouvaient sur leur passage, suite au constat que ce geste était un très bon moyen d'entrer en lien avec la personne ou le groupe directement à proximité. Ce ramassage, effectué dans une logique d'exemplarité et non de remontrance vis-à-vis du public, permettait d'engager la conversation sur un mode « léger », parfois par le biais d'une plaisanterie, ne touchant pas immédiatement aux questions de consommation de substances mais permettant d'aborder tout de même le sujet dans un deuxième temps lorsque la discussion s'engageait.

La signalisation des espaces et la clarification des zones de responsabilité a permis de mieux responsabiliser chaque acteur concernant la zone dont il a la charge et a contribué à réduire les tensions de voisinage.

La mise en place du protocole d'intervention concertée a contribué à cette clarification mais également à une meilleure compréhension des problématiques de chacun et au développement d'une entraide plus soutenue entre divers acteurs, notamment entre la police (municipale et cantonale) et les acteurs de la Promenade.

Enfin, l'attention portée à la propreté du site a non-seulement contribué à améliorer l'atmosphère générale mais s'est également révélée être un moyen intéressant pour créer le lien avec le public présent sur la Promenade.

De manière générale, une réflexion sur la cohérence de l'aménagement sur l'ensemble de la Promenade est encore à construire. En effet, elle a débuté au sein du groupe de pilotage en 2013 mais reste encore l'affaire des différents acteurs commerciaux. Si chacun a une identité propre et compte la garder, il peut être pertinent d'imaginer une identité propre à la promenade en termes d'aménagement et de marquage de l'espace.

2. Formation des collaborateurs des établissements

Il a été mis en avant qu'au niveau des établissements de la Promenade des Lavandières, les gérants doivent mettre en place et valoriser des mesures structurelles telles que la mise à disposition d'eau gratuite, la promotion des boissons sans alcool, la mise à disposition de matériel de prévention ou de réduction des risques, ou encore la vente de denrées alimentaires à des prix raisonnables.

En complémentarité à ces mesures structurelles, les collaborateurs des établissements ont une responsabilité dans l'application de la législation pour la vente d'alcool. Il est ainsi important qu'ils contrôlent l'âge des jeunes consommateurs et qu'ils réagissent de manière adaptée aux comportements d'ébriété sévère.

A cet effet, un groupe de travail issu du groupe de pilotage a mis en place la formation des collaborateurs des établissements, qui a eu lieu avant le début de saison, le 24 avril 2013.

Cette formation a été dispensée par la FEGPA avec pour objectif de rappeler le cadre légal en vigueur, les obligations du personnel face à la distribution et vente de boissons alcoolisées, de proposer des outils permettant de faire face aux comportements liés à la consommation excessive de substances psychotropes, de clarifier et de renforcer les compétences du personnel des bars (renforcement des bonnes pratiques) et de mettre en vigueur le protocole d'intervention concertée (cohérence des pratiques de l'ensemble du personnel des bars concernés et gradation des intervenants en fonction de la situation). Afin de favoriser une appropriation de ces informations pour une utilisation effective, les participants ont été sensibilisés aux différentes conséquences inhérentes aux consommations.

Par ailleurs, les collaborateurs des débits de boissons ont également pris part à des séances de régulation et réajustement avec les intervenants mobiles et des représentants du groupe de pilotage. Deux séances – une en début de saison et une en milieu de saison- se sont également tenues avec la Police municipale et la Police cantonale.

La formation commune a permis de rendre opérationnelle la cohésion souhaitée par le groupe de pilotage entre les différents responsables de bar de la Promenade des Lavandières. En plus de rappeler le cadre légal en vigueur, elle a renforcé les compétences du personnel.

De même, la participation des responsables de bar aux séances de régulation avec la Police municipale et la Police cantonale a permis à ces acteurs de s'exprimer sur leurs besoins, les limites de leurs interventions et à se positionner dans le cadre de l'élaboration du protocole d'intervention concertée.

Tous les responsables de bar des acteurs commerciaux concernés n'ont pu participer à cette formation commune, par conséquent ce constat peut faire l'objet d'amélioration en terme de participation.

3. Prévention, réduction des risques et médiation par les pairs

3.1 Choix de l'intervention

Le groupe de pilotage a émis l'hypothèse qu'un travail de prévention autour des consommations d'alcool et des substances psychotropes pourrait permettre non seulement de réduire les risques sur la santé des consommateurs, mais aurait également un impact sur les comportements agressifs des usagers du lieu, les incivilités et déprédations et par conséquent sur l'atmosphère générale du lieu. Il a été décidé de travailler en ce sens par la prévention, la réduction des risques et la médiation par les pairs, afin de privilégier un dialogue par, pour, avec et entre les jeunes.

Ainsi, un second groupe de travail a traité du cahier de charges des équipes d'intervenants, de leur profil, du recrutement et de la formation. Pour ce faire, des représentants du groupe de travail sont allés rencontrer dans le réseau des acteurs ayant déjà mis en place des interventions de prévention par les pairs :

- Health's Angels à Yverdon : prévention par les pairs dans les parcs et en milieu festif
- Frangins-Frangines au Paleo Festival : prévention par les pairs en milieu festif, rencontre avec le responsable du module Paléo à la HETS.
- Lâche pas ton pote à Chêne-Bougeries : prévention par les pairs dans les parcs.

Ces diverses expériences ont permis de mettre en évidence des « bonnes pratiques », telles que :

- Authentification des intervenants par un signe visible (casquette, t-shirt, etc)
- Etablissement de fiches récapitulatives à remplir après chaque intervention
- Nomination d'un responsable d'équipe
- Mise en évidence dans le recrutement de l'importance de l'exemplarité et de la congruence (ne pas consommer d'alcool quand on est en intervention par exemple)
- Formation théorique des intervenants couplée par une formation pratique
- Schématisation du protocole d'intervention concertée.



3.2 Profils des intervenants

Pour être en mesure de réaliser les objectifs de prévention-réduction des risques et médiation-gestion de conflit, mais également parce que la population présente sur le site est particulièrement diversifiée en termes d'âge et de milieu socioculturel, les profils établis pour les intervenants ont également été divers.

Les équipes ont ainsi été constituées de trois types de profils répondant aux profils généraux suivants :

1. Jeune « pair », entre 18 et 20 ans environ, issu du quartier ou non, recruté par le biais des TSHM du quartier ou par l'Antenne d'insertion VIA.
2. Intervenant entre 20 et 30 ans environ sensibilisé au lien social et à la santé, expérimentés dans l'entrée en lien avec un public. Ex : étudiant HETS, HEDS, HETSR ; intervenant issu de Nuit Blanche)

3. Intervenant de 30-35 ans bénéficiant d'expériences et de qualités dans l'encadrement d'une équipe, la médiation, la gestion de conflits (modérateur accompagnant de Noctambus ; accompagnant de bus scolaire, etc.).

Les différents intervenants devaient faire preuve de facilité à entrer en lien, à entrer dans le dialogue, d'une capacité d'écoute et d'improvisation.

Les profils 1 et 2 sont intervenus spécifiquement sur la prévention et la réduction des risques et le profil 3 est intervenu sur la prévention, la réduction des risques et la médiation sociale, telles que définies ci-après. Les équipes sont intervenues à 3, avec un représentant de chaque profil, le responsable d'équipe étant systématiquement profil 3.



3.3 Mission des intervenants

Missions communes à tous les intervenants :

- Aller à la rencontre du public de la promenade des Lavandières (Halles de l'Île -> BFM)
- Prévenir les consommations abusives
- Réduire les risques liés aux consommations (conduites à risques, sexualité, etc.)
- Permettre un dialogue autour des consommations
- Distribution de matériel (bouteilles d'eau, black box, flyers, etc)
- Valoriser les comportements de consommation contrôlée
- Informer les personnes concernées sur les institutions ressources
- Responsabiliser les personnes par rapport à leur propre choix et favoriser et stimuler des comportements et des attitudes positives par rapport à leur santé.

Missions spécifiques aux intervenants en médiation sociale et gestion de conflit (responsables d'équipe) :

- Prévenir les incivilités liées aux consommations
- Travailler la mixité de la population, la cohabitation des différents acteurs de l'esplanade
- Agir en complémentarité des collaborateurs d'établissement et en amont des interventions de la police.
- Assurer la liaison avec la police
- Relayer les situations problématiques au groupe de pilotage.

Les équipes étaient constituées de 3 personnes correspondant à chacun des profils développés ci-dessus.

Il est apparu que la constitution des équipes avec ces 3 profils différents apportait une réelle plus-value dans l'entrée en lien avec les usagers de la Promenade et dans l'adaptabilité de la réponse apportée selon le type de public.

De plus, les intervenants plus jeunes ont été fortement motivés par l'exemplarité des plus expérimentés et par le cadre sécurisant que ceux-ci leur offraient.

Enfin, la mixité des âges, des genres et des origines socioculturelles au sein de chaque équipe d'intervenants est apparue très importante tant pour la dynamique interne de l'équipe que pour la facilitation à entrer en lien avec le public, homme ou femme, de tous âges.

3.4 Recrutement des intervenants

Le recrutement des intervenants s'est appuyé sur plusieurs réseaux et acteurs complémentaires : les travailleurs sociaux du quartier (pour profils 1 et 2), le réseau du domaine de la prévention et de l'action communautaire (pour profil 2), les écoles de formation du domaine social et de santé (pour profils 1, 2, 3), les partenaires ayant déjà recours à des médiateurs (FASe, Noctambus, etc) et les réseaux de connaissances des membres du groupe de pilotage (profil 2 et 3).

Si certains intervenants ont été recrutés dans un premier temps par des membres du groupe de pilotage, ils ont tous été entendus en entretien individuel par la directrice de la Barje, en tant que représentante de l'association employeuse, qui se réservait le droit de refuser un candidat.

Le processus de recrutement en entonnoir, voulu par le groupe de pilotage, a permis de formaliser une unité du message donné autour du projet par la directrice à chaque intervenant dès son arrivée. Le groupe de pilotage estime que cela a contribué à la bonne cohésion des équipes et de leur travail par la suite.

3.5 Formation des intervenants

Chaque intervenant a suivi une formation obligatoire dispensée par la FEGPA, la Fondation Phénix, Nuit Blanche et le Planning familial. Ces formations ont touché d'une part les risques liés aux consommations d'alcool et/ou de substances psychotropes, les outils de prévention ainsi que le matériel utilisé, et l'entrée en relation et à la communication avec des groupes de jeunes consommateurs d'autre part.

La formation prévue a été prévue en deux modules:



1. *Formation théorique : Alcool et cannabis : prévention des consommations problématiques et réduction des risques*

Cette formation avait pour objectifs de former les intervenants sur les risques liés aux consommations d'alcool et de drogues, les facteurs pouvant améliorer la santé des consommateurs, de même qu'aux messages de prévention émis et au matériel à distribuer.

2. *Formation pratique : Intervenir auprès de groupes : méthodologies, postures et pratiques*

Cette formation entendait donner des outils aux intervenants dans l'entrée en relation avec les consommateurs et les groupes de jeunes, l'identification des personnes clés ou relais dans les groupes, des outils de médiation et de communication constructive, de même des exercices pratiques ont eu lieu. Cette formation visait à :

- définir en commun la/les missions des participants
- faire un état des lieux des pratiques explorées
- analyser ces pratiques (ressentis, émotions, postures, difficultés, bénéfiques, ...)

- par des jeux de rôles, se mettre en situation concrète afin d'explorer les comportements, les postures suscitées, définir des outils de médiation, de communication et préciser les personnes relais ou matériel utiles.

La formation théorique a eu lieu en amont des premières interventions des équipes tandis que la formation pratique a été donnée alors que les intervenants avaient deux semaines de pratique du terrain.

Les deux professionnels formateurs du module pratique ont tenu à souligner la dynamique positive de l'équipe. Ils ont également constaté la motivation des participants à profiter de cette formation et la volonté à s'approprier un dispositif contigu au projet.

Les intervenants ont reçu une attestation de formation pour avoir suivi les deux modules.

Le fait, pour des raisons d'agenda, d'avoir dissocié la formation théorique de la formation pratique s'est avéré extrêmement bénéfique. En effet, les intervenants ont pu s'inspirer de leurs expériences de terrain pour alimenter la formation pratique, qui a d'ailleurs fortement mobilisé et motivé les intervenants et participé à les fédérer.

En cours de saison, les intervenants ont relevé qu'une deuxième formation pratique aurait été bienvenue afin, d'une part d'ajuster plus finement leur intervention d'après leurs expériences, et d'autre part pour remobiliser les équipes à mi-saison.

N'étant pas préalablement agendé, ce complément n'a pu être mis en place. Il sera important de le considérer dans l'ajustement du projet 2014.

3.6 Ajustements nécessaires pour les deux premiers mois du projet

En raison du temps nécessaire à la planification et la mise en œuvre du projet, il a été décidé que les équipes ne seraient pas en mesure d'intervenir avant mi-juin, bien que le début du projet ait été prévu initialement en même temps que le début de la saison estivale, soit fin avril.

Le groupe de pilotage a cependant estimé essentiel de marquer une présence accrue en matière de médiation sociale dès le début de la saison, à savoir dès l'ouverture de la buvette de la Barje, soit le 26 avril 2013. Le groupe de pilotage a donc fait le choix d'engager une personne, dès le 26 avril 2013, en charge de « prendre soin » des usagers, du lieu et de l'atmosphère sur et autour du périmètre de la terrasse.

La présence de cette personne avait pour but de mieux accueillir et intégrer au terrain les équipes d'intervenants en prévention et réduction des risques dès le mois de juin. Son objectif général était de garantir une atmosphère conviviale et chaleureuse permettant de prévenir les tensions et incivilités. Pour ce faire, la mission générale de cette personne fut d'entrer en lien avec les personnes présentes sur l'ensemble de l'esplanade des Lavandières, de travailler en coordination et complémentarité avec les équipes du bar et d'assurer la relation avec la police.

La personne est intervenue pendant les heures d'apéritif et soirée, principalement du mardi au samedi, 18h par semaine. Elle a agi notamment sur les aspects suivants :

- Rappeler le cadre légal vis-à-vis des consommations licites et illicites
- Accueillir et entretenir un lien avec les clients (par exemple saluer ou trouver un siège pour les nouveaux arrivants)
- Participer aux animations.

Dans ce cadre, elle assumé les tâches suivantes :

« Prendre soin » de l'atmosphère :

- Entretien des relations et des discussions régulières avec les clients et usagers des alentours de l'exploitation afin de garantir une atmosphère conviviale et chaleureuse afin de prévenir les tensions et incivilités
- Travailler en coordination et complémentarité avec les équipes du bar, notamment en apportant son aide sur les aspects logistiques ou en effectuant le service des clients, mais également en intervenant lorsque la relation à un client s'avérait difficile pour diverses raisons
- Etre en relation avec la police lorsque survient un problème.

« Prendre soin » des gens :

- Incarner un discours et répondre aux questions sur les projets et activités de la Barje vis-à-vis des clients ou des personnes de passage
- Rappeler aux clients et usagers des alentours de l'exploitation, le cadre légal vis-à-vis des consommations licites et illicites.
- Intervenir auprès des dealers présents aux alentours du site afin de leur demander de s'éloigner du lieu de l'exploitation, dans une logique du respect de la clientèle mais également du respect du travail des collaborateurs de l'exploitation de la Barje
- Accueillir et entretenir un lien avec les clients, en leur souhaitant la bienvenue et en s'assurant qu'ils soient bien installés
- Participer aux événements organisés au sein de l'exploitation, notamment en assurant les aspects logistiques et la sécurité du matériel.

« Prendre soin » du lieu :

- Veiller aux relations de bon voisinage avec les établissements avoisinants, notamment le Bâtiment des forces motrices (à proximité de la Barje des Lavandières), en portant une attention particulière à la libération du parking de ce dernier (pas de public installé sur le parking)
- Veiller à maintenir libre l'accès aux véhicules d'urgence sur la passerelle menant à la Barje des Lavandières, en s'assurant que le public ne s'y installe pas et qu'il n'y ait pas de vélo entravant le passage
- Assurer la propreté du site en débarrassant les tables, vidant les cendriers et en ramassant les verres et autres déchets.

Le poste de « subtil guérisseur » (c'est ainsi qu'il a été surnommé) en amont des interventions par les pairs a permis de marquer une présence dès le début de la saison, de faire connaître les intentions des acteurs privés de la Promenade par rapport à son usage. L'accueil des usagers a permis que le rappel du cadre légal soit systématiquement bien compris, de même un dialogue avec les dealers a pu se nouer avant que les intervenants pairs ne soient présents. Cela a permis d'introduire et de faciliter leur action sur ce terrain sujet aux tensions.

Après l'arrivée des intervenants, dès mi-juin sur les jours de grosse affluence (mercredi-jeudi-vendredi), le « subtil guérisseur » a maintenu son action principalement sur les autres jours de la semaine de moindre affluence (lundi-mardi-samedi-dimanche). Il est cependant encore parfois intervenu en même temps que les équipes du projet, lorsque l'affluence du public était telle que l'action des intervenants ne suffisait pas forcément à couvrir toute la zone nécessaire, mais également en cas de recrudescence de la présence des dealers afin de ne pas laisser les intervenants seuls face à cette problématique.

3.7 Organisation et mise en place des équipes d'intervention

Une équipe de 10 intervenants pairs a été recrutée pour travailler sur l'ensemble de la saison. L'équipe était composée de 8 hommes et 2 femmes de 18 à 33 ans.

Dès leur prise de fonction, les intervenants ont souhaité ne pas démarrer immédiatement mais effectuer 2 à 3 soirées d'observation sur les lieux afin de mieux cerner les problématiques de la Promenade. Les intervenants ont, par le biais de cette demande, insufflé un esprit de co-construction du projet, sans que cela ne soit initialement envisagé tel quel par le groupe de pilotage, qui a cependant trouvé l'idée pertinente et accepté la démarche.

Suite à ces soirées d'observation, les intervenants ont demandé à avoir un stand permettant de rendre davantage visible leur présence. Après réflexion, le comité de pilotage a accédé à cette demande tout en souhaitant un stand léger et en mettant l'accent sur la nécessité d'être mobile sur l'ensemble de la Promenade.

- Une petite charrette aménagée et décorée a donc été installée à l'entrée de la Promenade des Lavandières (sur la passerelle par laquelle les usagers doivent passer). Cela leur a permis d'accueillir les usagers, d'être identifiés de suite par ceux-ci, et a facilité leurs interventions ultérieures auprès des groupes installés.
- Il fut donc décidé qu'un intervenant resterait en permanence aux alentours du stand, tandis que les deux autres se déplaceraient sur toute la Promenade.

Par la suite, il s'est avéré que le stand visible sur la passerelle a permis également de favoriser le dialogue avec les dealers. En effet, une présence marquée et constante a eu pour effet de faciliter l'entrée en lien des intervenants avec les dealers, et une fois, le dialogue instauré, de rappeler certaines règles et usages. Ainsi, un respect mutuel s'est instauré, et les intervenants ont pu mener à bien leurs interventions auprès des usagers-consommateurs sans être bousculés par les dealers. De même, ils ont interpellé les dealers lorsque ces derniers exerçaient des transactions sur la Promenade de façon ostentatoire au vu et su des usagers du lieu, notamment enfants et familles. Les dealers ont réagi positivement et se sont alors éloignés.



Du côté de la Place de l'Île où les intervenants n'étaient présents que de façon mobile, il s'est avéré que leurs interventions étaient bien accueillies par les usagers-clients, mais le lien créé avec les dealers sur la passerelle grâce au stand n'ayant pu se faire, le dialogue avec ces derniers sur la Place de l'Île était beaucoup plus fastidieux, et la présence des intervenants étant perçue comme moins légitime.

La demande des intervenants de participer à la définition même de leur champ d'action et à l'élaboration d'outils a permis, dans une logique participative, de faire évoluer le projet grâce à leurs propositions et une appropriation rapide par les intervenants de leur mission.

L'intervention s'est ainsi structurée autour d'un stand fixe mais également avec un accent mis sur la mobilité des équipes. Cela a permis de faciliter et démultiplier les possibilités de lien avec le public, d'une part en étant à la disposition de toute personne qui désirerait venir discuter au stand, d'autre part en allant à la rencontre des personnes installées tout au long de la Promenade.

Par ailleurs, le stand placé sur la passerelle pour permettre d'accueillir les usagers a montré son rôle de facilitateur, de marqueur de l'espace et d'identification de l'action. Il a permis de légitimer l'action des intervenants mobiles auprès de l'ensemble des usagers de la Promenade (consommateurs,

promeneurs et dealers). Il s'est avéré que le stand, tout en restant léger, gagnerait à être un peu plus aménagé, notamment en matière d'éclairage.

Les intervenants « pairs » sont intervenus de la manière suivante :

- 3 soirs par semaine, soit les soirs de grande affluence « afterwork » : mercredi, jeudi, vendredi, de 17h à minuit. Par équipe de 3, si possible en veillant à la mixité des genres.
- Ils ont effectué de 15 à 35 contacts par soirée :
 - Ils ont abordé les thématiques touchant à la santé, la consommation d'alcool, la consommation de cannabis, la consommation d'autres substances psychotropes, la sexualité, les relations sentimentales, les situations sociales, les difficultés liées à la formation, le travail, le logement, la précarité économique.
 - Ils sont également intervenus lors de disputes, début de bagarres ou altercations. Il est apparu que les interventions auprès des groupes de jeunes étaient fortes durant les mois de juin, juillet et septembre (rappelons qu'en 2013 le mois de mai a été particulièrement mauvais avec de fortes pluies sur quasiment tout le mois). La période de mi-juillet à mi-août a vu les interventions prendre un contour beaucoup plus social, touchant davantage des personnes marginales, isolées ou dans une grande précarité économique ou psychique.
- Le matériel distribué ou à disposition :

- distribué: black box, cendriers de poche, eau, réglettes alcool, quizz alcool.

- à disposition suivant les situations: flyers sur les institutions sociales relais (Point jeunes, Carrefour Addictions, etc.), fiches informatives sur les produits psychotropes (Nuit Blanche).

- La distribution d'eau, des cendriers de poche et des black box ainsi que l'utilisation du Quiz alcool a grandement facilité l'entrée en lien.



(<http://fegpa.carrefouraddictions.ch/milieu-festif/10-fegpa/96-outils-de-prevention-et-de-reduction-des-risques.html#blackbox>).

Les expériences dans le domaine de la prévention – réduction des risques ont montré qu'il était nécessaire que les intervenants soient identifiables. Dans le cas présent, ils portaient un t-shirt.

De même, la mixité (âge, genre, origine socioculturelle) des équipes a toujours facilité l'entrée en lien et le travail de prévention-réduction des risques ou de médiation – gestion de conflit.

Le matériel distribué suivant s'est avéré extrêmement efficace : eau, black box, cendriers de poche, Quizz alcool.

3.8 Encadrement des équipes

Le groupe de pilotage a élaboré une fiche d'intervention à remplir à la fin de chaque soirée. Conçue pour être facile d'utilisation et rapidement remplie, cette fiche a pour but de servir de canevas pour un premier débriefing au sein de l'équipe ayant travaillé ce soir-là (la fiche d'intervention figure en annexe).

- Il a été prévu qu'elle soit remplie chaque soir par les 3 intervenants
- Elle permet de quantifier le type et le nombre de contacts/interventions et le type et le nombre de matériel distribué.
- Elle met également en évidence les difficultés que les intervenants ont pu rencontrer durant la soirée.
- La fiche d'intervention est également utile pour les débriefings hebdomadaires, lors desquels elle sert de support aux équipes pour relater le déroulement de la soirée

Durant toute la saison, des debriefings ont été tenus chaque mercredi avec l'ensemble des intervenants dans le but de revenir sur les moments forts de la semaine écoulée, les difficultés, les régulations à effectuer.

- Initialement prévus toutes les semaines puis toutes les deux semaines, ils se sont finalement avérés si précieux que les intervenants ont demandé à ce qu'ils aient lieu toutes les semaines.
- Ces séances de type intervention étaient toujours effectuées en présence de la directrice de la Barje (association employeuse) et d'au moins un travailleur social (EPIC et SEJ).

Les fiches d'intervention remplies chaque soir ont permis de mettre en avant les actions des intervenants et leurs difficultés.

Les debriefings hebdomadaires ont quant à eux permis de revenir sur ses difficultés, de permettre aux travailleurs sociaux de coacher les intervenants, de construire une identité d'équipe et une cohésion au niveau des interventions, de faire évoluer le dispositif et de maintenir la mobilisation et la motivation des intervenants.

3.9 Accueil par le public au fil des mois

Comme mentionné plus haut, durant les quatre mois d'interventions, la dynamique et la fréquentation du lieu ont varié. Le contenu des fiches d'interventions nous permet de mettre en évidence quelques éléments, comme le nombre de contacts par jour, les types d'interventions ou contacts et ce qui a facilité ou non l'action des intervenants.

Juin :

- Le mois de juin (première intervention le 13 juin) présente une moyenne du nombre de contacts par jour évaluée à 16,5.
- C'est un mois de « présentation du projet ». Les intervenants commençaient à rentrer en contact avec les usagers de la Promenade mais ce n'était pas toujours aisé. Les personnes les plus intriguées s'approchaient d'elles-mêmes afin de recevoir des explications sur la présence des intervenants. Ce fut un mois « d'introduction » mais également de médiation (à plusieurs reprises, les intervenants furent amenés à gérer et désenvenimer un conflit).
- Les points positifs soulignés par les intervenants sont l'existence d'un petit stand fixe en complémentarité avec l'action de l'équipe mobile. Les t-shirts (visibilité), la mixité des groupes d'intervenants ou encore le matériel distribué et son aspect gratuit.



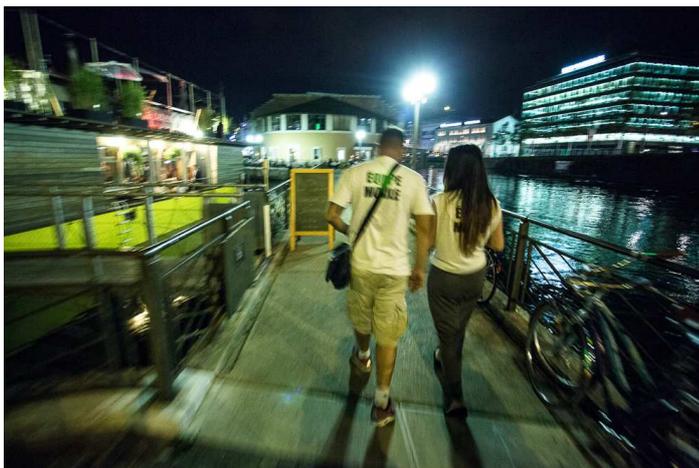
- Les aspects négatifs sont la météo (inhérente à la situation en plein air) et cette même visibilité. En effet, bon nombre de passants déclarent avoir d’abord pris les intervenants pour des vendeurs de carte téléphonique ou autre. De ce fait, moins de matériel a été distribué ce mois que les prochains, car les passants restaient méfiants.

Juillet :

- Le mois de juillet fut le plus animé, avec une moyenne de 24 contacts par jour. Le nombre d’échanges est plus élevé et les discussions sont plus longues.
- Les passants, clients et autres viennent spontanément partager leur histoires mais aussi leurs problèmes ou préoccupations. Les gens connaissent le projet et reconnaissent les intervenants.
- De plus en plus de blackbox, de cendrier et d’eau sont distribués. Le matériel distribué a toujours plus facilité les interventions et l’entrée en relation avec la population.

Août :

- Lors du mois d’août le nombre de contacts diminue et passe à une moyenne de 20,5 par jour.
- C’est un mois ressenti comme plus calme par les intervenants, les passants sont moins présents sur la Promenade des Lavandières car en vacances. Il a manqué un peu de matériel car une grande partie avait été distribuée le mois précédent.
- Les points positifs relevés par les intervenants sont les mêmes que précédemment (visibilité et gratuité).
- Les intervenants relèvent cependant une difficulté quant à l’attitude à adopter à l’occasion des contrôles et déploiements policiers dans le secteur qui furent beaucoup plus fréquents durant la première moitié du mois d’août. La discussion avec la police lors d’une séance à la fin du mois d’août a permis de clarifier le rôle de chacun et la juste attitude à adopter pour les intervenants lors des déploiements policiers importants.



Septembre :

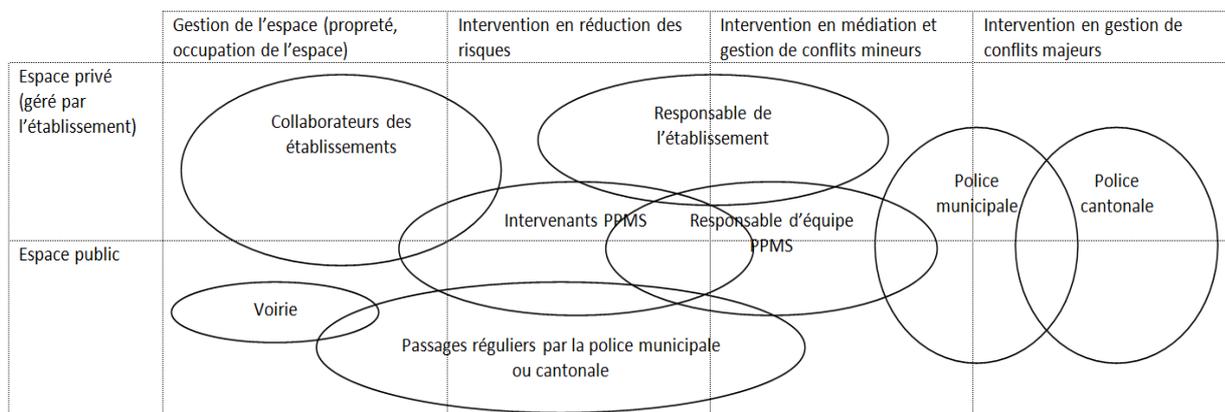
- Le mois de septembre est plus calme avec 15,5 contacts par jour. Les intervenants continuent la distribution du matériel mais les échanges sont plus rares et brefs. C’est la rentrée, la fin de l’été les clients sont moins nombreux.
- C’est un mois plus axé sur une sorte de « permanence » en prévention, tandis que les mois précédents s’inscrivaient plus dans une dynamique de réduction des risques.

4. Mise en place d'un protocole d'intervention concertée

Dès les premières discussions autour du projet, le groupe de pilotage a jugé primordial de mettre en place un protocole d'intervention concertée entre les divers acteurs présents sur le terrain.

Il s'est agi de réunir tous les acteurs concernés sur les lieux de la Promenade soit : la Barje, le BFM, les Halles de l'île, l'Usine les responsables de bars des établissements, les intervenants mobiles, les travailleurs sociaux hors murs, la FEGPA, l'EPIC, la police municipale, la police cantonale. Cette rencontre a été l'occasion que chacun s'exprime sur son champ d'action et le territoire qu'il juge être de son ressort.

Un première rencontre a eu lieu le 13 juin et a réunit tous les acteurs précités, soit une vingtaine de personnes, sur la terrasse de La Barje. Après une discussion – négociation autour de qui intervient quand et où, il fut possible de se mettre d'accord sur une procédure et une marche à suivre, qui fut ensuite schématisée de la manière suivante (le document complet figure en annexe):



Durant cette séance, qui s'est déroulée sur les lieux de l'intervention, c'est-à-dire en plein air sur la promenade. Le comité de pilotage est resté très en retrait et a laissé les intervenants mobiles, les responsables de bar et les polices municipales et cantonales trouver leur propre façon de fonctionner. Le groupe de pilotage accompagnait le processus en animant la séance.

Cette discussion très ouverte a ainsi permis aux intervenants mobiles (pairs) de se positionner très rapidement dans leur champ d'action professionnelle. En effet, lorsqu'il a s'agit de déterminer quelle posture adopter par rapport aux dealers par exemple, différents scénarios ont été évoqués de part et d'autres des intervenants professionnels, tels qu'avertir la police en cas de transaction, ce à quoi les intervenants mobiles ont pu réfléchir sur place et répondre que cela n'était pas dans leur rôle, etc.

De même, il a été discuté de comment agir en cas de bagarres par exemple et chacun des acteurs a pu proposer des possibilités d'action jusqu'à qu'une proposition finale fasse l'unanimité.

Cet échange très participatif autour de la construction du protocole d'intervention concertée a permis d'établir un rapport professionnel entre tous les intervenants et de construire l'identité du groupe d'intervenants mobiles.

Une seconde séance a eu lieu le 22 août avec les mêmes acteurs afin de faire le point sur l'application du protocole d'intervention concertée et de l'ajuster.

La co-construction participative avec tous les acteurs terrains concernés du protocole d'intervention concertée s'est avérée extrêmement pertinente. Elle a permis à chacun des acteurs de se positionner et de trouver du sens à son action dans l'ensemble du processus mis en place. Une séance d'ajustement prévue à mi-parcours permet également de régler de façon plus précise la complémentarité des actions de chacun.

5. Animation socioculturelle

L'animation socioculturelle du site est une composante de la bonne atmosphère du site. Cette idée a été développée par la Barje qui a cherché à stimuler la mixité (générationnelle et socioéconomique) de sa clientèle par une offre d'animation socioculturelle destinée à divers publics.

La Barje a donc veillé à des choix de programmation culturelle variés, tout en respectant évidemment les règles qu'elle s'impose depuis plusieurs années afin de préserver au mieux le voisinage, à savoir :

- Pas de musique amplifiée après 21h, quel que soit le soir de la semaine ou du week-end
- Pas d'animation lorsqu'un spectacle se déroule simultanément au sein du BFM, afin de ne pas occasionner de nuisance sonore
- Respect des normes en matière de décibels lors des animations musicales

Ajouté à cette politique spécifique à la Barje, le groupe de pilotage a souhaité mettre sur pied des animations susceptibles de faire venir davantage de familles sur la promenade des Lavandières, public qui avait fortement diminué ces deux dernières années en fonction de l'atmosphère plus tendue sur le lieu.

Ainsi, une collaboration avec la HETS s'est mise en place, et quatre étudiants de la filière animation ont été amenés à développer des activités destinées principalement aux familles, les mercredis et dimanches de la saison. Ce partenariat s'est avéré compliqué à mettre en place mais a tout de même donné lieu à deux journées d'animation (bricolage, maquillage, cirque, jonglage, partenariat avec la ludothèque) et l'installation récurrente, durant la saison, d'une snack line à disposition du public.



Cependant, il a été observé que l'animation familiale autour de la terrasse de la Barje n'était pas forcément pertinente. Les étudiants ont peiné à faire venir des familles sur ce lieu, notamment en raison de sa dangerosité (absence de barrière et proximité de l'eau). Au contraire, la place de l'île jouxtant la Brasserie des Halles de l'île paraît plus appropriée pour une animation socioculturelle dédiée aux familles.

Les intervenants ont constaté qu'une animation avait pour effet de calmer l'atmosphère et de concentrer l'attention des gens. Cependant les animations purement familiales ne font pas forcément du sens sur tous les lieux de la Promenade. Cette analyse devrait néanmoins être affinée la saison prochaine, car la mise en place des animations familiales 2013 aurait pu être mieux coordonnée.

6. Plan de déploiement de l'intervention



1. L'Usine
2. Le Bâtiment des Forces Motrices (BFM)
3. Le parking du BFM (zone verte)
4. Les toilettes de la Barje
5. La terrasse de la Barje (zone bleue) : la roulotte se trouve sous les arbres, à l'emplacement désigné par le numéro 5
6. La zone de la Promenade qui n'est géré par aucun établissement (zone rouge)
7. Le Bateau Lavoir (ajouté sur le plan car ne figure pas sur la carte initiale)
8. La Brasserie des Halles de l'Île
9. La Place de l'Île (zone orange)

Le point rouge indique l'emplacement du stand.

Le trait jaune indique le trajet standard des équipes mobiles, étant entendu que les équipes circulent sur tout le périmètre (zones verte, bleu, rouge, orange) en fonction des besoins.

Constats généraux

1. Points forts : impacts attendus et/ou observé

1. Amélioration de l'atmosphère générale et forte réduction du recours à l'intervention policière: En 2012, les collaborateurs de la Barje ont eu à appeler la police à de très fréquentes reprises (plusieurs fois par semaine) pour lui demander d'intervenir pour des situations de conflits entre dealers ou entre usagers de la Promenade ayant très souvent consommé soit de l'alcool soit des drogues, mettant parfois en danger les collaborateurs de l'établissement. Ce constat était partagé par les autres acteurs commerciaux de la Promenade qui vivaient des situations similaires. Le groupe de pilotage escomptait du projet qu'il permette, en travaillant notamment sur les consommations et sur une présence bienveillante des équipes de pairs, de réduire les bagarres, et autres comportements agressifs, et de ramener de la convivialité sur cette zone en favorisant la cohabitation de plusieurs types d'usagers.

D'une part, il est constaté une forte réduction du recours à l'intervention de la police pour la saison 2013 par les responsables de bars. Mais il faut noter que parallèlement à la mise en place du projet, la présence policière, municipale et cantonale, fut également renforcée durant tout l'été dans le quartier, par le biais de passages réguliers mais également d'interventions de type « descente ». Cette action complémentaire des acteurs de la Promenade fut un succès puisque ni les collaborateurs de la Barje, ni les intervenants du projet n'ont eu à appeler les forces de l'ordre à aucun moment, excepté La Brasserie des Halles de l'île à une reprise pour une situation individuelle particulière.

Le public a également relayé auprès des responsables des établissements que l'atmosphère générale était beaucoup moins tendue que les deux années précédentes, plus respectueuse de chacun, avec moins de consommations visibles, et beaucoup plus conviviale. Le chiffre d'affaire de la buvette de la Barje en atteste également.

2. Importance de porter le projet à deux niveaux (politique et terrain): Parallèlement à la construction du projet, à la prise de contact avec les îlotiers des polices cantonale et municipale, et la mise en place du groupe de pilotage, des représentants du groupe de pilotage ont entrepris de rencontrer les responsables politiques des acteurs du terrain, à savoir le conseiller d'Etat Pierre Maudet, chef de la police cantonale, et le conseiller administratif Guillaume Barrazone, chef de la police municipale. Considérant que la mise sur pieds du projet a été bien reçue par les deux magistrats, cette stratégie de rencontres à deux niveaux (politique et terrain) a permis de légitimer et renforcer la participation des polices cantonale et municipale à la participation au projet.
3. Marquer la présence durant toute la saison: le groupe de pilotage a pu constater l'importance de marquer une présence dans le long terme, sur toute la saison. En effet, nous estimons que l'engagement du « subtil guérisseur » pour le début de saison, ainsi que les jours de moindre affluence où les intervenants n'étaient pas présents, a eu un impact non-négligeable d'une part sur la « préparation » du terrain pour l'arrivée des intervenants et, d'autre part, sur une pacification de l'atmosphère, au quotidien et sur le long terme.
4. Le stand comme point d'accueil instaure une dynamique légitimant l'action: la présence du stand a permis une double accessibilité des intervenants. D'une part ces derniers sont allés à la rencontre du public en se déplaçant en équipe mobile, et d'autre part, les intervenants se sont rendus disponibles pour toute personne qui désirait venir à eux, au moment qu'elle choisirait, sur le stand. Par ailleurs, le stand a constitué un point de ralliement pour les intervenants qui se regroupaient à cet endroit à la fin de leur « ronde ». De plus, le fait de mettre l'accent sur l'accueil des usagers en positionnant le stand sur le lieu d'entrée sur la

promenade (« un bonjour, c'est gratuit, et ça souhaite la bienvenue quand on rentre chez quelqu'un », Intervenant pair, profil 1) a permis de marquer l'espace sous le couvert de la convivialité, de montrer l'accessibilité pour toute demande d'information des intervenants au stand, mais également de légitimer l'action des intervenants quand ils étaient mobiles. Le public a toujours bien accueilli les intervenants « pairs ».

5. La participation de jeunes du quartier au projet a eu des effets positifs inattendus : lors du recrutement des jeunes du quartier, les TSHM ont été attentifs à proposer des jeunes qui avaient un intérêt pour la problématique, une facilité de contact humain et qui sentaient qu'ils avaient quelque chose à transmettre, sans qu'un niveau de formation préalable ne soit requis. Cette attention portée au choix des jeunes a eu pour effet que ces derniers se sont sentis intégrés en tant que partenaires ayant quelque chose à proposer et des compétences à faire valoir. Cet intérêt des jeunes du quartier pour le projet a, par ailleurs, permis aux TSHM de rebondir et de parler de consommation dans le quartier. En outre, le projet a soulevé de nouveaux intérêts professionnels et de formation pour des intervenants, ce qui a fait de ce projet, un dispositif à la croisée des chemins entre petit job et insertion professionnelle. Enfin, la « publicité » pour le projet faite par les jeunes intervenants auprès de leurs copains, ainsi que l'article paru dans la Tribune de Genève le 30 septembre (l'article figure en annexe), ont donné envie à plusieurs autres jeunes du quartier de participer à l'édition 2014 du projet. Par la participation à ce projet, les jeunes pairs ont été fortement valorisés et une grande partie s'est sentie motivée à mettre à profit cette expérience pour leur avenir professionnel (reprise des études, recherche d'emplois similaires, etc.).
6. Cohésion du groupe d'acteurs de la Promenade : le fait de travailler ensemble à partir des difficultés de chacun sur ce territoire donné a créé une véritable dynamique entre les acteurs, alors même que de très fortes tensions existaient au préalable entre eux. L'état des lieux de départ a permis à chacun de s'exprimer sur ses représentations de ce qui était problématique, ses réalités et ses enjeux. Sur cette base, des objectifs communs ont pu être identifiés et chacun des acteurs s'est impliqué dans le comité de pilotage et dans des groupes de travail. Cette expérience a permis aux acteurs de mieux se connaître et de dépasser bon nombre de préjugés. L'ensemble du projet a permis de fédérer les différents acteurs de la Promenade qui sont devenus partenaires du projet.

2. Aspects novateurs

Les nombreux retours positifs qui nous ont été formulés tant par des passants ou usagers de la Promenade des Lavandières que par des professionnels de la prévention, de l'intervention en espace public ou de la gestion de projet interinstitutionnel, nous ont permis d'identifier, au fur et à mesure de l'avancement de ce projet pilote, un certain nombre d'aspects novateurs de notre intervention.

1. Intervention concertée : ce projet est l'un des premiers à être aussi abouti au centre ville de Genève, dans un quartier où se concentrent de nombreuses problématiques très diverses : mixité des populations, lieux de sortie des jeunes au cœur d'un quartier très habité, situations de consommation importante d'alcool ou de drogues, présence massive de dealers, incivilités accrues et problème de gestion des déchets, etc. Avec notre projet, nous avons fait le choix de développer une approche holistique du quartier : nous ne nous sommes pas concentrés, par exemple, uniquement sur le domaine de la prévention ou uniquement sur le domaine de la sécurité, mais nous avons cherché à articuler au mieux les divers niveaux et types d'intervention sur l'espace public, par le biais du Protocole d'intervention concertée.

2. Co-construction du projet : dès les prémisses du projet, chacun des acteurs impliqués a montré sa volonté de travailler ensemble, dans le respect des divers objectifs exprimés : objectifs de réduction des risques et de prévention mais également commerciaux et sécuritaires, privés et publics. La préoccupation centrale d'obtenir l'adhésion de chaque acteur par le biais de la co-construction du projet s'est retrouvée jusqu'à la forme de collaboration du groupe de pilotage avec les jeunes intervenants qui ont dès le départ, participé à la réflexion sur leur propre mode et contexte d'intervention. Ils ont non seulement toujours été considérés au même niveau que les professionnels mais ont été en étroit contact avec l'ensemble du groupe de pilotage tout au long du projet, non pas seulement avec les travailleurs sociaux.
3. Formation commune pour l'ensemble des acteurs privés : dès le départ, il nous a paru essentiel que les acteurs en contact avec le public au quotidien portent le même message à l'égard des diverses consommations, du cadre légal et de la réduction des risques. Dès lors, nous avons mis sur pied une formation du personnel des débits de boissons présents sur la zone, nous avons imaginé qu'il serait plus riche que les intervenants mobiles et les responsables de bars suivent une partie de la formation ensemble mais pour des raisons de calendrier (les terrasses des établissements concernés ont ouvert avant le lancement du projet), l'aspect commun de la formation a dû être revu. Mais, la formation des collaborateurs d'établissements et celle des intervenants du projet a cependant été similaire, bien qu'adaptée à leur champ professionnel propre, notamment en ce qui concerne la partie pratique et « jeux de rôle ».
4. Composition des équipes « pairs » avec 3 profils distincts mais complémentaires : le groupe de pilotage a choisi de constituer des équipes avec 3 types de profils, dont les distinctions concernaient principalement le niveau de formation et l'âge. Si ces aspects se sont effectivement révélés très pertinents pour la dynamique et l'intervention des équipes, nous avons également constaté par la suite l'importance de la mixité des équipes en ce qui concerne le genre et l'origine socioculturelle. Ces deux éléments de la structure des équipes ont ajouté à la capacité des intervenants à approcher les usagers du site, par exemple en abordant le sujet de la sexualité avec un homme ou une femme, ou en étant en mesure de discuter en diverses langues.
5. Pilotage et mise en œuvre du projet par une association indépendante : la Barje a été à l'origine du lancement de la réflexion autour de ce projet, et la directrice de la Barje a ensuite assumé un rôle primordial de coordination du projet. L'initiative du projet n'est donc pas le fait d'une institution publique ou assumant une tâche déléguée par les services publics, même si l'EPIC-Point jeunes/HG, la FEGPA ou le Service de la Jeunesse ont néanmoins rejoint rapidement le projet et mis toutes leurs compétences à son service. Ce projet a donc été porté par un acteur du terrain, l'association La Barje, sensible par ses activités tant aux questions sociales qu'aux questions commerciales, tout en étant sans but lucratif et politiquement neutre.
6. Importance du prétexte pour le choix du lieu d'intervention : la présence de la roulotte de la Barje depuis de nombreuses années sur la Promenade des Lavandières a certainement conféré de la légitimité à l'intervention mise en place (rappelons qu'avant l'arrivée de la Barje sur ce site, il s'agissait d'un no man's land, particulièrement peu accueillant et inutilisé par le public en raison de son atmosphère glauque).

3. Ecueils 2013

Lors de la séance du groupe de pilotage dédiée à l'autoévaluation du projet, quelques écueils ont été relevés quant à ce qui avait été prévu au moment de la construction du projet, début 2013.

1. Le temps de coordination du projet a été très largement sous-estimé : en effet, au lieu des 3h hebdomadaires prévues dans le budget pour ce poste assumé par la directrice de la Barje, nous avons pu constater que c'est en fait un 20% de temps de travail (8h par semaine) qui a été dédié au projet sur l'année 2013. Ce temps fut nécessaire pour gérer le projet dans son ensemble : rédaction du dossier de projet, recherche de fonds, coordination avec les partenaires et le groupe de pilotage, rencontre avec les acteurs politiques, rédaction de PV des séances, suivi des objectifs fixés par le groupe de pilotage, recrutement des intervenants, participation aux débriefings hebdomadaires, gestion logistique et suivi administratif et RH du projet, suivi de l'évaluation externe, rédaction de l'auto-évaluation, suivi des contacts avec les bailleurs.
2. Evaluation externe insatisfaisante : concernant l'évaluation du projet, les membres du groupe de pilotage, en particulier les représentants de la Barje et de l'EPIC, ont du fournir un travail bien plus conséquent que prévu initialement :
 - Le groupe de pilotage a adressé une demande au Service de la Jeunesse de la Ville de Genève afin de lui demander de prendre en charge le coût de l'évaluation externe du projet. Le Service a fait le choix de ne pas octroyer de financement sur ce point mais de mettre à disposition une personne chargée de l'évaluation.
 - Des représentants du groupe de pilotage ont rencontré cette personne pour la première fois en juin, afin de lui expliquer le montage du projet et son état d'avancement. Suite à un certain nombre d'incompréhensions concernant son cahier de charge ainsi qu'une période de vacances, à plusieurs séances de régulation avec le groupe de pilotage ainsi qu'une séance de régulation avec son responsable hiérarchique, la personne n'a véritablement commencé à travailler sur l'évaluation qu'à la fin du mois d'août. Elle n'a donc pas vécu toute la mise en place du projet ni n'a suivi l'ensemble des séances de debriefings avec les intervenants, tels que prévu initialement.
 - Le groupe de pilotage a d'abord prévu une puis deux séances en novembre pour discuter de l'évaluation avec l'évaluateur externe. Lors de la première séance, l'évaluateur n'avait pas suffisamment avancé dans son travail pour permettre au groupe de pilotage de se prononcer. La deuxième séance a donc été fixée pour en rediscuter mais l'évaluateur l'a annulée le jour précédent la rencontre. L'évaluateur a fait parvenir ses documents d'évaluation dans les jours qui ont suivi cette annulation de séance mais, le groupe de pilotage a jugé que le contenu était largement insuffisant, peu compréhensible et peu ancré dans la réalité, de nombreux éléments mentionnés étant par ailleurs faux.
 - Afin néanmoins de tenir leur engagements vis-à-vis de certains bailleurs de fonds qui demandaient un retour pour la fin de l'année, la Barje et l'EPIC ont procédé à une première autoévaluation provisoire, en accord avec le groupe de pilotage. Cette autoévaluation provisoire a ensuite constitué la base de travail pour l'autoévaluation définitive de l'ensemble du groupe de pilotage qui s'est réuni pour en discuter le 14 janvier 2014, et c'est sur la base des remarques émises lors de cette dernière séance, que La Barje et l'EPIC ont finalisé l'autoévaluation du PPMS 2013.
3. La dépendance à une bonne météo pour permettre l'intervention n'avait pas été envisagée sous l'angle financier de la rémunération des équipes : la mauvaise météo fut parfois un facteur de démotivation pour certains intervenants, qui voyaient régulièrement des heures de travail leur être supprimées et, par conséquent, non rémunérées. Le groupe de pilotage a été

sensible à cette question, d'autant plus que la plupart des intervenants disposaient de peu de revenus.

Durant la saison, il a donc été expliqué aux intervenants que si le fruit de la recherche de fonds le permettait, il recevrait ultérieurement une indemnité « mauvais temps » calculé au prorata d'interventions annulées en fonction du nombre de semaines ou mois où ils s'étaient engagés pour ce projet. En fin d'année, nous avons donc procédé au calcul et versement de cette indemnité en fonction des possibilités financières. Chaque intervenant a donc reçu un montant équivalent à 30% (ce qui équivaut à un pourcentage moyen de jours de mauvais temps durant l'été) de ce qu'il avait perçu de par son activité.

4. Réajustements nécessaires pour 2014

Nous relevons qu'il s'agira d'améliorer et réajuster un certain nombre d'éléments en 2014, notamment en ce qui concerne la prévention, réduction des risques et médiation par les pairs :

1. Améliorer la visibilité du stand : éclairage, signalétique, lisibilité du projet et du but du stand pour le public
2. Procéder à une meilleure estimation du temps de travail du groupe de pilotage : coordination du projet : 20%, coaching des équipes par les TSHM : 10%, accompagnement à la gestion de projet, suivi du projet et évaluation par l'EPiC: 20%
3. Ajouter, dans la fiche d'intervention, le nombre de matériel distribué afin de mieux évaluer la fréquence de distribution
4. Aboutir à la formation commune des collaborateurs des établissements et des intervenants
5. Organiser une deuxième formation pratique après plusieurs semaines d'activité afin d'ajuster au mieux les interventions des pairs mais également de remotiver et remobiliser les équipes.

De même, les réflexions liées à l'aménagement et à l'animation devront être poursuivies par le groupe de pilotage en 2014.

Conclusion et perspectives

Le projet tel que développé en 2013 a montré qu'une intervention pensée à plusieurs niveaux (aménagement, animation, prévention-réduction des risques par les pairs, formation commune, protocole d'intervention concertée) a un fort impact sur le territoire, son atmosphère, la santé au sens large des usagers et la cohabitation de populations très différentes. De même, le fait d'imaginer en commun des perspectives à développer a permis aux acteurs de la Promenade des Lavandières de se fédérer et de se co-responsabiliser pour apporter des améliorations à leur quotidien mais également aux citoyens en général et aux jeunes en particulier.

Le projet pilote de prévention, réduction des risques et médiation par les pairs a permis d'observer que ce type d'intervention remplit une mission pertinente et permet une entrée en dialogue complémentaire à celle des professionnels, ouvrant des nouvelles perspectives de prévention en matière de santé. Cependant, il faut souligner que cette intervention précise s'est inscrite dans une intervention plus globale, et que son succès ne peut par conséquent être extrait du contexte dans lequel l'action s'est développée et qui faisait sens pour les acteurs de terrain. De même, l'encadrement dont ont bénéficié les intervenants pairs a largement participé à l'investissement et la mobilisation de ces derniers.

Il s'agira pour la prochaine saison d'affiner le développement de la prévention, réduction des risques, médiation par les pairs, et de suivre cette intervention avec attention, afin de déterminer encore plus finement les facteurs de succès ou d'échecs, de permettre de renforcer la dynamique et l'impulsion engendrées par le succès de cette saison 2013 chez tous les acteurs du territoire et de développer davantage d'expériences dans la prévention par les pairs afin de mieux en cerner les potentiels et les limites.

En ce qui concerne les perspectives que nous pouvons déjà dessiner de manière plus large, il est d'ores et déjà possible d'annoncer qu'une plateforme genevoise s'est mise sur pied afin de partager les expériences autour de la prévention par les pairs réunissant les acteurs suivants : FEGPA, Radix, Nuit Blanche, EPiC., la Barje. Le but de la plateforme FIEP – Formation des intervenants en espaces publics – est de mettre en commun les connaissances et expériences de pratiques afin d'organiser des formations communes pour les acteurs souhaitant développer ce type d'intervention. Deux sessions de formations sont prévues en ce sens, à l'automne 2014 et au printemps 2015.

Il s'ajoute que le projet tel que développé aux Lavandières fait l'objet de nombreuses sollicitations par des communes, au niveau romand ou national, et plusieurs présentations du projet ont eu lieu ou sont prévues dans les mois à venir :

- Groupe d'intervision des travailleurs sociaux communautaires genevois
- Commune de Meyrin
- Commune de Vernier
- GREA- Groupe de travail « Espace public, jeunes et alcool »
- Unités d'action communautaire de la Ville de Genève
- Colloque organisé par le programme « Jeunes et violence » de la Confédération.

Le groupe de pilotage a choisi de poursuivre le travail en commun en 2014. Il se réunira en février afin de déterminer les chantiers et les actions à développer pour la prochaine saison.

Prévention

Des patrouilles de jeunes pour sécuriser la Barje

Un projet pilote a été lancé en juin pour faire de la prévention le long de la promenade des Lavandières. Le bilan est positif

Laure Gabus

Deux jeunes circulent aux abords de la roulotte de la Barje, à la promenade des Lavandières (jonction). Sur leur dos, une inscription «patrouille mobile». Sans interrompre les discussions, ils distribuent tantôt un préservatif, tantôt une bouteille d'eau ou un cendrier portatif. Sur leur petit stand installé sur le pont, un troisième salue les passants. «On regarde si les gens prennent soin du lieu, s'ils ont besoin d'un cendrier ou de boire un peu d'eau. Si on nous interpelle, nous expliquons la raison de notre présence», résume Ekin, 25 ans.

Ce vendredi soir-là, mis à part l'orage qui s'abat soudainement sur la ville, aucun incident n'est à signaler. La présence d'Ekin et de son équipe n'y est peut-être pas étrangère...

L'été passé, le personnel de la Barje a dû appeler plusieurs fois la police en renfort. Suite à la fermeture de lieux comme Artamis, ouverts et bon marché, de nombreux jeunes ont investi les abords de la roulotte. Certains, alcoolisés ou ayant pris des stupéfiants avaient causé des nuisances. Des bagarres ont également éclaté entre des dealers.

«Une solution douce»

Le Bâtiment des Forces Motrices s'est plaint de ce turbulent voisinage. «A la fin de la saison, nous avons reçu une lettre de l'Office des bâtiments qui nous loue l'espace à la Barje; soit nous améliorions la situation, soit nous ne re-



Nergje (à droite) et Ekin partent à la rencontre des noctambules. PIERRE ALBOUY

«Notre présence a permis de rétablir un dialogue et des liens qui avaient été rompus depuis longtemps»

Nergje Patrouilleuse de 19 ans

venions pas», explique Prunella Carrard, sa directrice.

Cet électrochoc fut l'occasion de lancer une réflexion avec l'ensemble des acteurs présents sur le secteur – le BFM, les Halles de l'île, la police, des travailleurs hors murs et l'Epic-point jeunes – sur l'utilisation de l'espace public. «Nous avons choisi une solution douce: la prévention et la médiation auprès des jeunes par des jeunes», résume Fanny Léchenne, consultante de l'Epic, qui a épaulé la directrice de la Barje.

Pour tester cette idée, un projet pilote a été lancé en juin. Il s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui (la Barje ferme ses portes ce lundi). Une dizaine de jeunes, au bénéfice d'une expérience ou dotés d'une sensibilité pour les questions sociales, ont été recrutés. Ils ont pour ce faire été formés à la prévention contre l'alcool, les drogues et autres addictions, ainsi qu'aux questions de planning familial. Le tout a été financé par le Fonds drogue, qui regroupe des subventions fédérales et privées.

Trois mois plus tard, les participants dressent un bilan positif. «Nous n'avons jamais eu à appeler la police. Il n'y a pas eu de bagarres, les déchets ont été mieux gérés et les gens étaient rassurés en passant sur la promenade, se félicite Prunella Carrard. Bien sûr, il y aura toujours des mécontents à cause de la présence des dealers, mais tant que le marché existe, on ne va pas pouvoir les enlever.»

L'agent de la police cantonale,

Vincenzo Di Salvo, confirme: «Nos statistiques des derniers mois recensent uniquement des interventions pour vente ou possession de stupéfiants. Pour nous, la roulotte peut rester car le lieu s'autogère et on en est ravi.» Raphael Rapin, directeur du BFM, relève également «un travail collectif bien fait».

«Rétablir le dialogue»

Sur le terrain, Ekin et son équipe sont fiers de leur action. «Regardez! On a dit aux dealers de ne pas faire leurs transactions sur le terrain de la Barje, du coup, ils sont regroupés dans un coin au dehors, relève Nergje, patrouilleuse de 19 ans. Notre présence a permis de rétablir un dialogue et des liens qui avaient été rompus depuis longtemps.» Au loin, des policiers patrouillent eux aussi. «Notre action n'est pas la même, ils sont là pour arrêter et punir alors que nous pas. Personne n'a à nous fuir. Ça facilite le dialogue.»

La patrouille reçoit toujours un bon accueil auprès des clients des établissements du coin et des badauds. «C'est chouette de voir des jeunes qui s'engagent», réagit Caroline attablée devant la roulotte. «Heureusement qu'ils sont jeunes! rit sa voisine. Si des vieux m'avaient donné des préservatifs je ne les aurais pas acceptés!»

Les patrouilles mobiles reviendront-elles l'an prochain? «Nous allons maintenant dresser un bilan et si l'on trouve que le projet pilote a été pertinent, nous le réinventerons pour l'an prochain», anticipent ses initiatrices.

RAPPORT D'INTERVENTION ET DE DEBRIEFING

Date :

	Nom, Prénom	Intervention			Nbr d'heure de réunion	Total nbr d'heures
		de ...	à ...	Nbr d'heures		
Responsable d'équipe						
Intervenant						
Intervenant						
Intervenant						

Nombres de contacts (entourer ce qui convient)

0-5 6-10 11-15 16-20 21-25 26-30 31-35 Plus de 35

Matériel distribué (entourer ce qui convient)

Eau : Plutôt en verre Plutôt en bouteille Cendriers portatifs

Blackbox Réglette alcool Flyers drogues Flyers alcool

Thématiques abordées (entourer ce qui convient)

Santé Sexualité Relationnel Conflits/bagarres

Alcool Cannabis Autres produits (préciser) :

Incivilités Occupation de l'espace Liens avec les acteurs locaux (bars, police, TSHM, etc)

Autres thèmes (préciser) :

Difficultés rencontrées (entourer ce qui convient et préciser si nécessaire)

Entrée en relation Accueil par le public Gestion de l'espace

Comportements liés à la prise de substances Agressivité Violences

Collaboration avec les responsables de bars Collaboration avec la police (municipale/cantonale) Collaboration avec d'autres acteurs locaux

Autres (préciser) :

Avez-vous eu des contacts avec la police ou un service d'urgence ? (entourer ce qui convient)

NON

OUI la police municipale

OUI la police cantonale

OUI le 144

OUI le 117

OUI autre (préciser) :

Si OUI, pourquoi ?

Événement marquant de la soirée d'intervention ?

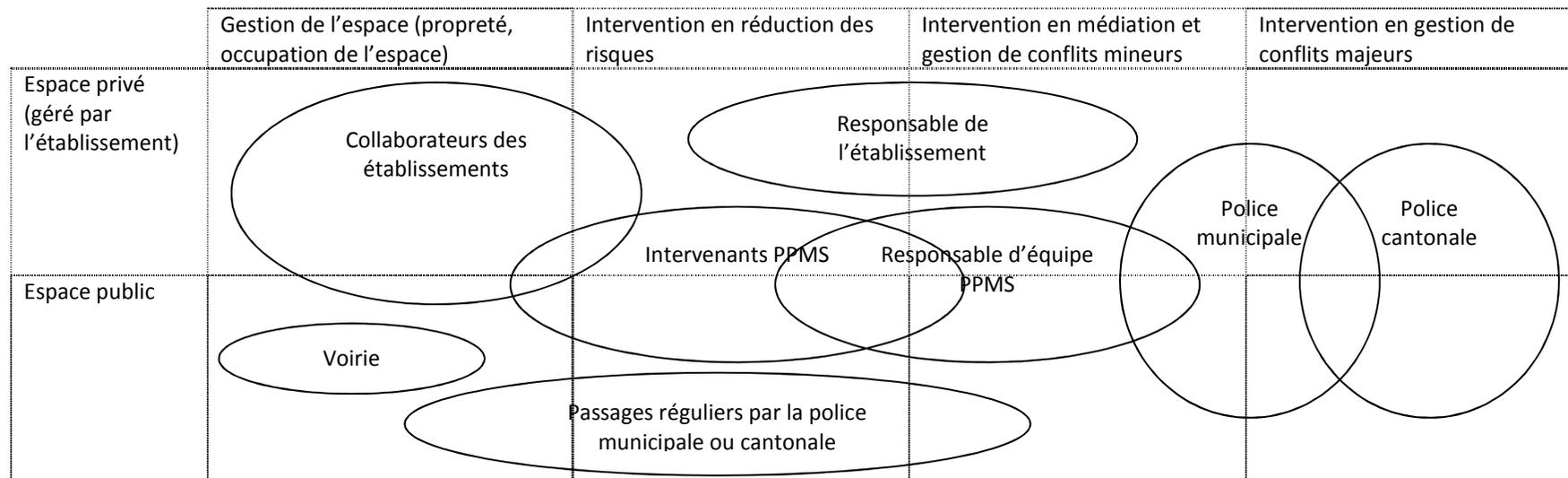
Qu'est-ce qui a facilité votre intervention ce soir ?

Besoins spécifiques lié à l'intervention ?

Autres remarques ?

Faisant suite aux constats de dégradation de la cohabitation de différentes populations sur la Promenade des Lavandières (zone d'attroupements de jeunes, zone de deal, consommations abusives d'alcool, consommations de drogues, agressivité verbale, agressivité physique), les acteurs concernés ont mis en place un projet pilote de prévention et de médiation de mai à septembre 2013.

Afin de bien définir les champs d'activités de chacun des acteurs, et de coordonner au mieux les interventions de tous les corps professionnels concernés, les acteurs privés de la Promenade des Lavandières (gérants de bars, BFM), les intervenants de Police (municipale et cantonale), les acteurs sociaux, et les intervenants mobiles se sont réunis afin d'établir le protocole d'intervention concertée suivant :



1. Les responsables des bars interviennent sur la zone des terrasses dévolues à leurs établissements respectifs.
2. Les intervenants mobiles interviennent sur toute la Promenade des Lavandières du BFM à la Place de l'Île.
 - Lorsque la situation le requiert, le responsable d'équipe des intervenants mobiles ou les responsables de bar contactent en premier lieu la police municipale (centrale au 022 418 22 22). Les agents municipaux ont les numéros de téléphone des responsables d'équipes.
 - Les agents de police municipale contactent la police cantonale si la situation le requiert.
 - S'il s'agit d'une situation grave ou urgente, le responsable d'équipe des intervenants mobiles ou le responsable de bar appelle les numéros d'urgence : 117 (police) / 144 (ambulance).

Une séance d'ajustement et de régulation est prévue en août 2013 afin d'apporter les modifications nécessaires au présent protocole d'intervention.

Fait à Genève, le 13 juin 2013, en présence de :

- Groupe de suivi du projet : Prunella Carrard (Barje), Fanny Léchenne (EPIC), Michel Monnier (EPIC), Rodrigue Raquil (TSHM), Amira belkaid (TSHM), Helen Calle-Lin (Brasserie Halles-de-l'Île), Raphaël Rapin (BFM), Alexandre Dehais (évaluateur)
- Police : Patrick Marchetto (cant), Marc-Aurèle Ricci (mun), Vincenzo Disalvo (cant), Stéphane Mettrauz (cant)
- Intervenants : Alexandre Stransky, Susanne Sterren, Ali Fluckliger, Nergjivane Tula, David Von Nummers, Masakidi Pevo
- Buvette de la Barje : Dario Larrey